Eau-Secours-Briançonnais (ESB)

Compte-rendu ESB de la CCSPL Assainissement

(Commission consultative des services publics locaux) le 04/06/2025, à la CCB

Participants:

- pour la CCB : JM Chiapponi, R Jacob, C Saury, Mme M Disdier.
- pour Suez : O Fabre, D Chaussegros.
- pour ESB : Y Mittaine, P Gendron, D Lavin.

Comme chaque année, l'activité Assainissement globale (1/dans le cadre de la DSP CCB / Suez ; 2/ hors DSP ; et 3/ Assainissement non collectif) a fait l'objet du Rapport annuel de la CCB (**RAPQS 2024** : Rapport annuel sur les prix et la qualité).

De même, l'Assainissement dans le cadre de la DSP CCB / Suez a fait l'objet du Rapport annuel du délégataire (RAD 2024).

Ces deux documents nous ont été communiqués par la CCB quelques jours avant la réunion. Ils sont disponibles sur demande.

Validation du PV de la réunion précédente.

Selon l'usage, ce point était inscrit en tête de l'ordre du jour.

En fait, il n'a pas été abordé en début de réunion. Nous l'avons « raccroché » plus tard pour dire :

« D'une manière générale, les PV de réunions sont faits pour relater ce qui a été dit en réunion. Comme le « PV » proposé pour la réunion du 24 juin 2024 ne rapporte rien de ce que nous y avons dit, ce n'est pas un PV, et nous ne le validons évidemment pas. »

1/ Compte rendu par la CCB de l'activité Assainissement sur 2024, avec perspectives 2025. Voir les slides présentées en réunion, disponibles sur demande.

Pour ce qui concerne la DSP, les sujets économiques et financiers feront l'objet de l'habituelle réunion dédiée qui se tiendra en septembre. La présentation de la CCB a donc été principalement centrée sur les aspects opérationnels (travaux, eaux claires parasites, contacts clients, etc ...)..

A propos de l'amélioration du « service client » par le central téléphonique de SUEZ, nous indiquons que nous recevons des appels d'usagers au sujet de leurs factures, comme ils contactent probablement aussi la CCB, la SPL ou Suez. Ils ne comprennent rien à leurs factures ... qui sont incompréhensibles.

Pour simplifier un peu celles-ci, nous suggérons qu'au moins, l'ajustement des prix de base par le coefficient K ne soit plus semestriel mais annuel : cela supprimera au moins une ligne de facturation ... La CCB et Suez vont voir cela ensemble

2/ Après la présentation de la CCB, nous avons repris un par un plusieurs points, pour constater un progrès ou une déficience ou encore pour demander des précisions en vue de la réunion de septembre. Les pages indiquées sont celles du RAD 2024.

p. 11 Inspection du réseau		2023	2024	Notre commentaire :
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées inspecté (r	nl) 2 255	6 178		C'est bien
Dont Inspections Télévisées (ITV) (ml)	2 255	6 085		
p. 14 Curage préventif				
Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	3 371		4 785	
Taux de curage préventif (%)	1,3%		1,9%	
Curage curatif				
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	2 217	6 731		

p. 20 Coefficient K.

1/ nous observons avec intérêt l'évolution du coefficient K, qui ... baisse de 4,4 % ! C'est inédit. C'est une formule, vous n'y êtes pour rien, et nous non plus. Mais cet allégement temporaire est bienvenu pour les usagers. Pour y voir clair, nous souhaitons avoir le détail du calcul pour comprendre quels indices (probablement l'énergie mais pas seulement) expliquent cette baisse.

2/ Cela constaté, nous continuons à dire que cet indice est tordu et pénalise directement et injustement les usagers depuis bientôt 20 ans. L'an passé, le coefficient avait augmenté de +11,4 %, la baisse de cette année n'est donc pas si considérable! Et on reste à un prix de l'ordre de 50 % plus cher que la moyenne nationale (cf. rapport SISPEA juin 2024 : prix moyen 2022 2,32 ETTC/m³).

Nous pourrons reprendre ce point en septembre.

p. 23 et 24 Le CARE (« Compte annuel de résultat d'exploitation »).

Discussion détaillée sur le CARE à reporter à la réunion de septembre

- Postes méritant une vigilance particulière (du fait de variations importantes de 2023 à 2024) : Personnel ; Énergie ; Sous-traitance, matières et fournitures ; Fonds contractuel ; Programme contractuel.

- Par ailleurs, toujours sur le chapitre financier, nous demandons que, pour la réunion de septembre comme l'année dernière, nous disposions du compte 2024 dans <u>le format du CEP</u> (compte d'exploitation prévisionnel).

p. 24

Donc cette année, la recette encaissée par SUEZ du fait de la mise à zéro, en application de l'avenant n°2, du Fond de renouvellement est désormais prise en compte dans le CARE. Tant mieux. Mais cela aurait été encore mieux si ce crédit d'environ 2,7 millions d'euros avait été comptabilisé un peu plus spontanément ...

p. 24

1) Dans le détail des Produits :

Pluvial facturé : 667 620 717 162 (0 en 2021, 546 150 en 2022) de quoi s'agit-il ?

Variations de la part estimée sur consommations -1 038 011 -2 043 786 de quoi s'agit-il ?

2) Il y a un Détail des Produits ... mais pas de <u>Détail des Charges</u> ni de ventilation pour les charges réparties ...

Nous demandons que la ventilation des charges réparties nous soit communiquée.

C'est un point important pour la crédibilité du CARE. Nous y reviendrons en septembre, avec l'espoir d'y voir vraiment clair.

p. 25 Travaux de renouvellement

- 1) Comme l'année dernière, <u>nous souhaitons connaître</u> **l'évolution** du Fonds contractuel de renouvellement : flux et solde
- 2) Observation : on est toujours à 0,23 % par an (moyenne sur les 5 dernières années) ... il faudrait donc 400 ans pour renouveler complètement le réseau !

p. 26 Votre Délégataire

Pour rire un peu, nous mettons en évidence que les Présentations des structures du Délégataire au fil des années se ressemblent parfois de manière étonnante : par exemple, *le nombre d'abonnés au service d'assainissement est 120 660 en 2024*, *et 142 720 pour l'eau potable*. Soit exactement les mêmes chiffres qu'en 2020, ... et en 2019 ! Tout cela ressemble à du copié-collé non vérifié depuis des années, et ne contribue pas à la crédibilité du RAD.

p. 30 Les frais généraux locaux

- « ... Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,7% de leurs Produits ... » Question : Est-ce notre cas ? Quelle est la « valeur ajoutée » de notre contrat ?
- Demander des précisions sur l'application des « clés » figurant dans le tableau p. 34 (avec des exemples).
 A voir en septembre.

Autres sujets:

- les eaux claires parasites ... ça avance, et c'est bien. Mais, franchement, c'est un gros sujet et il était de la responsabilité du délégataire de prendre ce sujet à bras le corps depuis des années ...
- les audits et vérifications : apparemment il n'y en a pas eu depuis 5 ans. Donc les compte-rendus de Suez restent simplement déclaratifs ...

SPANC (non collectif)

p. 19 du RAPQS 2024.

« En 2024, une démarche visant à faire évoluer le règlement d'assainissement non collectif **a été** initiée et se poursuivra sur l'année 2025 : l'ajout de pénalités en cas de non-réalisation des travaux dans le délai imparti conformément au Code de la Santé Publique, l'introduction de la notion d'installation « à enjeu environnemental » avec une fréquence de contrôle plus exigeante ».

- - -